

SCL - Compte-rendu des réunions du CHSCT des 2, 6, 9 et 10 juillet 2020

Ces réunions du CHSCT se sont tenues en visioconférence en présence de : M. Picart, chef du SCL ; Mme De Bellis, responsable du pôle RH ; Mme Kazangba, secrétaire du CHSCT ; Mme Rodriguez, pôle affaires financières et achats ; M. Devemy, représentant des Responsables d'Etablissement (RE) ; M. Cronopol, Inspecteur de Santé et Sécurité au Travail (ISST) ; les Responsables Santé Sécurité Environnement (RSSE) des laboratoires et les représentant·es des organisations syndicales au CHSCT.

DUERP/PAP et crédit

Les documents uniques d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et programme annuel de prévention (PAP) ont été étudiés par demi-journée dans l'ordre suivant :

- ⇒ Le 2 juillet : L13, L34, L76 et L974.
- ⇒ Le 6 juillet : L35, L59 et L971.
- ⇒ Le 9 juillet : L69, L33 et L67.
- ⇒ Le 10 juillet : L75 et UD.

Sans surprise, les lignes Risques Psycho-Sociaux (RPS) sont fortement présentes dans les DUERP en général, avec pour tous les laboratoires une remarque constante sur les moyens informatiques actuels et leur problème ou utilisation (accès à la NIL, METADOC, SMIQSE, ...).

L'Unité de Direction (UD) a répondu qu'ils n'avaient pas de remontées spécifiques pour essayer de changer ou modifier les choses, uniquement des lignes DUERP en RPS signalant que cela ne convient pas, mais rien de concret.

Solidaires CCRF & SCL a proposé de faire des réunions dans les laboratoires sur ce sujet afin de noter les différentes remarques que peuvent avoir les agent·es ainsi que des propositions d'amélioration concrètes à faire remonter à l'UD.

Plusieurs lignes concernent également les problèmes de communication Labo / UD. Pour info, le personnel de l'UD a rempli son DUERP avec des lignes RPS (comme se sentir « agressé » lors de contact avec des collègues des laboratoires). Il est souvent question de non réponse à des mails, par exemple. Les collègues de l'UD reçoivent des centaines de mails par jour, et avec les réunions ou autres, les mails ne sont pas vus forcément tout de suite. Il ne faut pas hésiter également à faire un rappel sur une demande sans réponse.

Il faut également bien appliquer les règles indiquées dans le guide RPS, comme par exemple bien indiquer en objet le sujet du mail, etc.

Ce sujet est pris en compte et il est en cours d'analyse pour trouver des solutions d'améliorations.

Il est à noter que beaucoup de cotations ont été révisées dans les DUERP après débat et accord entre les participant·es de la réunion.

Un rappel sera fait sur le fait que le GT est là pour revoir les cotations proposées par les agent·es en cohérence avec les risques et les mesures de prévention envisagées. Comme, par exemple,

une maîtrise côtée 4 (« aucune maîtrise ») ne peut rester sans proposition de mesures, ou, à l'inverse, elle ne peut pas être côtée 4 si des mesures sont déjà présentes.

Certains laboratoires ont fait un choix étonnant en mettant une grande proportion de leurs lignes du DUERP dans leur PAP, et d'autres qui avaient beaucoup de lignes au DUERP n'en n'ont pas mis beaucoup au PAP. Cela reste le choix des RE, mais il faut être vigilant car les actions mises au PAP doivent être réalisées dans l'année.

A la suite des examens des DUERP, nous avons réalisé la ventilation des financements selon les actions à réaliser (et dont un montant était indiqué) : soit sur la dotation globale de fonctionnement (DGF) du laboratoire, soit sur crédit CHS, soit sur le programme 723 ou encore en demande spécifique d'autres financements.

Pour les dépenses importantes, on peut noter les travaux à Marseille pour le risque incendie et évacuation avec la crinoline par exemple, le problème de chauffage à Lille ou encore la voirie dégradée à Strasbourg.

Le total des dépenses relatives à l'aéroulque est également important, du même ordre que les dépenses pour les contrôles de VLEP.

A noter que le problème de l'ascenseur au laboratoire de Bordeaux n'est toujours pas réglé et que cela commence à faire long... trop long...

Cette année, le risque « hygiène des lieux de travail » est particulièrement présent dans beaucoup de DUERP, comme par exemple, sur les lieux de restauration laissés sales ou les sanitaires. Espérons que la crise sanitaire actuelle a réglé ces problèmes et que les efforts individuels se poursuivront...

Un sujet a également été évoqué sur les tests d'alarme avec les bouchons d'oreilles personnalisés qui a conduit à faire des modifications dans un laboratoire. Il faudra voir si tous les laboratoires ont pris ce cas en compte pour leurs exercices incendie.

Sujets et questions diverses

- Concernant le questionnaire RETEX (*retour d'expérience*) que le SCL voulait mettre en place, le Secrétariat Général de Bercy a prévu de faire un questionnaire également...

Ce questionnaire a été soumis en CHSCTM et sera vu en CHSCT du SCL pour décider s'il sera envoyé directement ou s'il peut être utilisé pour faire le nôtre. A suivre.

- **Solidaires** a demandé des informations sur la gestion des tickets restaurants sur les carte Apetiz. Après consultation des RE sur ce sujet, il s'avère que les laboratoires (*car cela est géré directement par les laboratoires*) ont commencé à déclarer les absences des collègues durant le confinement n'ouvrant pas droit aux tickets restaurants et donc qu'une régularisation se fera sur les mois à venir.

Pour rappel celles et ceux bénéficiant des TR avaient reçu le nombre normal de tickets sur leur carte Apetiz pendant le confinement et ont été régularisé·es sur leur fiche de paie en Juin avec le retrait de la valeur de 3 mois de TR.

Il a été demandé aux RE d'informer les agent·es sur ce point.

- Concernant les futures restructurations, il a été demandé quelles seront les mesures d'accompagnements. En réponse, l'UD a indiqué qu'il est envisagé la mise en place des mesures ayant prévalu pour la fermeture du laboratoire de Paris dont un accompagnement de chaque agent·e subissant une fermeture.

Pas d'information sur la-les fermeture(s) pour le moment, le cadre d'orientation pluriannuel (COP) étant en révision... De plus, à ce jour les conclusions sur la Sécurité Sanitaire des Aliments n'ont pas été rendues.

- **solidaires** a souhaité connaître les modalités retenues au SCL pour l'attribution de la prime Covid. La direction a précisé que prime sera versée aux collègues ayant fait « plus que leur travail habituel » pendant le confinement et sera très restrictif au SCL. Cela concernerait 3-4 agents par laboratoire. L'UD fournira plus d'informations prochainement.

- A la suite des diverses annonces du gouvernement et d'une réunion de la cellule de crise de Bercy auquel le chef du SCL participe, quelques changements sur les Plans de Prévention Sanitaires (PPS) sont à prévoir. La prochaine version des PPS sera présentée aux représentants du personnel pour avis.

Il y aura par exemple une augmentation de la jauge avec une diminution de la superficie par personne. Cela permettra, selon les laboratoires, de pouvoir faire revenir plus de collègues au laboratoire. Mais cette diminution n'est pas « obligatoire », dans le sens où si un laboratoire a pu reprendre à plein effectif avec les règles appliquées jusque-là, il n'est pas nécessaire de tout changer pour autant si cela fonctionne.

Vos élus pour ces réunions sont à votre disposition pour toutes questions !

Ingrid Marchal (L69), Gwendoline Lutz (L33) et Cédric Delattre (L67)

